

# ACL - GRESIVAUDAN - TARIFS ETE 2026

Tarifs concernant les activités présentées dans la brochure ACL ci-jointe, et applicables aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Ces tarifs tiennent compte des aides financières de la Communauté de Communes.

## CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE	DEMI-JOURNEE	DEMI-JOURNEE
	Repas compris	Avec repas	Sans repas
0 - 310	4,08 €	2,45 €	1,63 €
311 - 460	5,71 €	3,47 €	2,24 €
461 - 590	7,75 €	4,69 €	3,06 €
591 - 730	10,00 €	6,02 €	3,98 €
731 - 880	12,55 €	7,55 €	5,00 €
881 - 1171	14,99 €	9,08 €	5,92 €
1172 - 1440	19,58 €	11,83 €	7,75 €
+ 1440	24,48 €	14,79 €	9,69 €

### SUPPLEMENT STAGES COMPLEMENTAIRES PRATIQUES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

<b>N. Dame de Mésage</b>	Equitation matin : ajouter 32 € par semaine sauf du 13 au 17/07 : ajouter 24 €.
<b>Les Petites Maisons</b>	Club 3-6 ans ou 7-12 ans : ajouter 2 € par séance (sauf le mercredi). Pas de supplément pour les activités/sorties du mercredi.
<b>Le Clos d'Espiès</b>	Stages d'activités complémentaires à la semaine (Escrime, Kayak, Vélo, Skate et Cirque) : ajouter 8 € par semaine. Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

Activités spécialisées proposées pendant les vacances d'été dans le cadre du centre de loisirs

### VILLA ARTHAUD

### MURIANETTE

Quotient familial	Equitation (Semaine de 5 après-midi)	Equitation (Semaine de 4 après-midi)	Paddle (Semaine de 4 matinées)	Paddle (Semaine de 3 matinées)
- 450	109,00 €	87,20 €	72,00 €	54,00 €
451 - 1220	130,00 €	104,00 €	84,00 €	63,00 €
1221 - 1800	147,00 €	117,60 €	96,00 €	72,00 €
+ 1800	164,50 €	131,60 €	108,00 €	81,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

### Séjours avec hébergement

Quotient familial	Multi-activités (Alpes Grand Serre / St Julien en Vercors / Laffrey - 5 jours)	Equitation (Sappey en Chartreuse - 5 jours)
	Tarifs	Tarifs
- 450	315 €	400 €
451 - 1220	360 €	445 €
1221 - 1800	405 €	490 €
+ 1800	450 €	535 €

### BONS VACANCES DE LA CAF

Si vous avez droit à des bons vacances de la CAF, leur valeur vient en déduction des tarifs indiqués ci-dessus, pour tous les séjours proposés.

## LES AIDES DEDUCTIBLES

Des aides peuvent être accordées par le CCAS de votre commune, ou par votre Comité d'Entreprise. Ces aides vous sont versées directement, ou peuvent venir en déduction des tarifs indiqués ci-dessus.

Renseignez-vous directement auprès du CCAS de votre commune, ou auprès de votre Comité d'Entreprise.

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026).

**A NOTER :** les règlements par chèques vacances et par CESU sont possibles, uniquement au siège de l'Association.